SOUVENIRS

DU

JUBILÉ SACERDOTAL

DE

MM. CLEMENT ET JOSEPH AUBRY

CÉLÉBRÉ

AU SEMINAIRE DE STE. THÉRÈSE

LE 16 FÉVRIER 1870.

Se Vend au Profit de l'Œuvre des 12 Apotres.

LD
5012
1870
S729

MONTRÉAL :
DES PRESSES A VAPEUR DE LA MINERVE, RUE ST. VINCENT, 16.
1870

5.-

110

CE 1646

RÉV. M. JOSEPH FORTUNAT AUBRY.

SOUVENIRS

DU

JUBILÉ SACERDOTAL

DE

MM. CLEMENT ET JOSEPH AUBRY

CÉLÉBRÉ

AU SEMINAIRE DE STE. THÉRÈSE

LE 16 FÉVRIER 1870.

"Forsan et hœc olim meminisse juvabit."

MONTRÉAL :

DES PRESSES A VAPEUR DE LA MINERVE, RUE ST. VINCENT, 16.

1870

501R 1870 S729

SOUVENIRS

DU

JUBILE SACERDOTAL

DE

MM. CLEMENT ET JOSEPH AUBRY

CÉLÉBRÉ

AU SEMINAIRE DE Ste. THÉRÈSE

LE 16 FÉVRIER 1870.

" Forsan et hœc olim meminisse juvabit."

Les jours de fête ne durent pas plus longtemps que les autres jours, mais ils laissent plus de traces dans la mémoire. Quand ils sont déjà loin dans le passé, l'esprit, se reportant en arrière, aime encore à s'en rappeler les principaux incidents.

C'est pour conserver frais et intacts des souvenirs de ce genre que cette brochure est publiée. On l'offre aux vieilles connaissances et aux anciens élèves des Révérends Messieurs Aubry et en général à tous les amis du Séminaire de Ste. Thérèse. Ceux qui étaient présents aux Noces d'or des deux vénérables prêtres, trouveront dans ces pages, on ose du moins l'espérer, une peinture et un écho fidèles de tou ce qu'ils ont vu et entendu; et ceux que les circonstances ont empêchés de s'y rendre, pourront se former une idée assez exacte de cette fête de l'amitié, à laquelle ils ont témoigné leur regret de ne pouvoir assister.

Le 16 Février, se célébrait au Séminaire de Ste. Thérèse, l'anniversaire de la cinquantième année de prêtrise de MM. Clément et Joseph Aubry. Il était beau de voir deux frères, tous deux dans la vigueur de leur esprit et de leurs forces, célébrer en un même jour leurs Noces d'or, ayant à leurs côtés un frère de quarante ans de prêtrise, trois neveux, prêtres comme

eux, enfants d'une même sœur, et plusieurs autres parents, engagés dans les ordres sacrés : famille bénie, où le Seigneur semble s'être complu à choisir les ministres de ses autels.

L'importance de l'action qu'il s'agissait de commémorer et la réputation dont jouissent les Messieurs Aubry, avaient attiré un concours nombreux de leurs amis, accourus de toutes les parties du pays. C'étaient des amis d'enfance, des connaissances d'un autre âge, d'anciens élèves, la plupart blanchis eux-mêmes dans les travaux, occupant tous une haute position dans la société, quelques-uns même au premier rang, qui venaient rendre hommage à la vieillesse verte et vigoureuse, et aux services nombreux rendus à eux-mêmes, à la religion et à la patrie, par ces deux vénérables prêtres, l'un dans l'enseignement de la théologie, la prédication et la direction des jeunes gens, l'autre dans les fonctions de professeur et l'exercice du ministère. Certes, ce dut être pour les deux vieillards une douce jouissance, que de voir réunis autour d'eux, comme une couronne à leurs mérites, tant d'hommes distingués. D'autres personnages éminents, et entre tous, Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, Sir Narcisse F. Belleau, s'étaient fait excuser de leur absence et avaient exprimé de vive voix ou par écrit leur regret de ne pouvoir assister à cette fête de l'amitié et de la reconnaissance.

MESSE ET SERMON.

La messe commença à 10 heures. L'Eglise paroissiale était tendue de verdure et de draperies. Au-dessus de l'autel, étincelant d'or et de cristal, apparaissait comme sur un trône, la statue de la Ste. Vierge, entourée de lumières et de fleurs. Dans le chœur, on voyait toutes les rangées de stalles remplies par les membres du clergé ; dans la nef se pressait une foule compacte, venue de la paroisse de Ste. Thérèse et des paroisses environnantes.

Le Saint-Sacrifice fut offert par M. Joseph Aubry, qui célèbre toujours avec cette dignité bien connue, et dont la voix est encore forte et sonore. Servaient : comme diacre, M. Luc Aubry, curé de St. Léon, frère du célébrant : comme sous-

diacre, M. Fortunat Aubry, curé de St. Jean Dorchester, cousin du célébrant ; comme cérémoniaire M. J. B. Cousineau, curé de St. Louis de Gonzague, cousin ; comme thuriféraire, M. Maxime Tassé, curé de St. Benoit, neveu ; comme acolytes, M. Alphonse Tassé, curé de St. Bernard de Lacolle, neveu, et M. DeGuire, du séminaire de St. Sulpice, parent aussi et comparoissien du célébrant. Les élèves du collège chantèrent une messe de Mercadante. sous la direction de M. l'abbé Sauvé, professeur de chant et de musique, au Séminaire.

Le sermon fut prêché par M. Thomas Hamel, ancien élève de M. J. Aubry et Prêtre du Séminaire de Québec. On avait eu égard à ce double titre en choisissant le prédicateur, car il était juste de faire honorer le maître par la bouche de l'élève et de convier a cette fête d'une manière toute spéciale le Séminaire auquel M. J. Aubry a donné les premiers fruits de son zèle et la meilleure part de sa vie.

Voici le sermon, tel qu'il a été possible de l'écrire sur les notes recueillies :

> Vivo, jam non ego : vivit vero in me Christus."
>
> Je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis : C'est Jésus-Christ qui vit en moi. (Ces paroles sont tirées de l'Apôtre St. Paul, épitre aux Galates, Chap. II. V. 20.)

Mes Chers Frères,

Lorsqu'un évêque consacre un ministre de l'autel, il lui rappelle en abrégé les importantes fonctions du Sacerdoce. Le prêtre doit offrir au Très-Haut une victime sans tache, et par là attirer du Ciel sur toute l'Eglise les plus abondantes bénédictions. Il est chargé de gouverner, de diriger dans la voie du salut la portion du troupeau confiée à ses soins. Prédicateur perpétuel par ses actes aussi bien que par ses paroles, il doit faire connaître la doctrine de Jésus-Christ. Le prêtre est le dispensateur des trésors célestes : c'est à lui qu'il appartient d'introduire par le baptême de nouveaux enfants dans le sein

de l'Eglise, et d'entretenir la vie divine de la Grâce dans le cœur des fidèles par la dispensation des autres sacrements.

Voilà, mes très-chers frères, le tableau des fonctions du prêtre. Il est court à la vérité, mais qu'il renferme de devoirs ! Oui, il y a là un immense fardeau. Aussi l'Eglise n'est-elle pas sans appréhension en consacrant un ministre de l'autel, parcequ'alors elle se rappelle ces paroles du grand Apôtre aux Ephésiens : " Il s'élèvera parmi vous des hommes pervers qui, comme des "loups ravisseurs, chercheront à pervertir le troupeau." Hélas ! la fragilité humaine ne vient que trop souvent vérifier cette triste prévision de l'Apôtre. Pour détourner de l'Ordinand ces terribles menaces, l'évêque, dans la consécration du prêtre, lui rappelle ainsi ses devoirs : " Travaillez, par vos paroles et " vos exemples à instruire et à édifier l'Eglise de Dieu, afin " que nous ne soyons pas condamnés, mais qu'au contraire " Dieu nous récompense, moi, de vous avoir ordonné et vous, " d'avoir accepté un aussi sublime ministère. " Cependant si l'Eglise a ses craintes, elle n'est pas sans motifs d'espérance et de consolation. Quelle consolation pour elle, en effet, que la constante persévérance des vétérans du clergé qui ont passé toute une longue vie dans l'accomplissement de devoirs si difficiles et si redoutables ! Aussi doit-il se faire comme une explosion de reconnaissance pour remercier Dieu des bienfaits qu'il a répandus sur eux pendant un demi-siècle d'une gloire et d'une vertu vraiment sacerdotales.

C'est à une fête de ce genre que vous êtes tous conviés aujourd'hui, que vous êtes priés d'épancher votre cœur en actions de grâces pour remercier le Ciel, des bienfaits dont il a daigné combler les deux vénérables ministres qui sont l'objet de cette fête.

Invité, au nom d'une affectueuse et bienveillante amitié à vous dire quelques paroles d'édification, j'ai cru devoir répondre à d'aussi pressantes sollicitations et j'ai pensé que je rencontrerais vos désirs en vous rappelant en quelques mots la grandeur et la dignité du sacerdoce.

Et d'abord qu'est ce que le prêtre ? Aux yeux du monde, rien, à part l'habit, ne le distingue des autres hommes. Il est sujet

aux mêmes tentations et il doit, hélas ! redouter toute la fragilité humaine. Aux yeux de l'incrédule et de l'impie, la prêtrise n'est qu'une profession comme une autre, qu'ils regardent même comme un métier vil sinon mercenaire. Ah ! c'est qu'il ne suffit pas de regarder des yeux du corps pour comprendre la dignité sublime du sacerdoce ; dignité dont la source est toute surnaturelle et qui échappe aux sens ; dignité que la foi élève au-dessus des gloires mêmes de ce monde. Pénétrez par la pensée jusqu'au tabernacle des Puissances divines, et sans vous laisser éblouir, montez plus haut jusqu'au trône des Séraphins, et vous verrez que les anges, ces intelligences célestes, sont forcés de reconnaître la sublimité du prêtre. Mais montez encore plus haut, jusqu'au trône de Marie, et vous verrez que la puissance du prêtre est même au dessus de celle de la Ste. Vierge. C'est par Marie, à la vérité, que le pécheur obtient la grâce du repentir et de la justification, mais pour cela elle doit l'amener aux pieds du prêtre, qui seul peut prononcer sur lui la sentence d'absolution. "*Ego te absolvo.*"

Jugez donc par là de la sublimité du prêtre ; elle est si grande qu'aucune créature n'est capable de produire un prêtre. Dieu seul peut donner une puissance aussi extraordinaire. Voyez ces chétives substances, offertes sur l'autel. Qu'y-a-t-il avant la consécration ? Quelques gouttes de vin et un peu de pain. Quelle distance au corps et au sang de J. C ! Eh bien ! le prêtre prononce quelques paroles et la deuxième personne de la Ste Trinité, s'incarnant de nouveau, descend sur l'autel en corps et en âme. Aux yeux de l'incrédule et de l'impie, rien n'est changé, mais le fidèle, le front prosterné dans la poussière, adore J. C., sous les espèces du pain et du vin. Voyez encore ce pécheur couvert de crimes, et séparé de Dieu par un abîme creusé entre lui et son Créateur. Qui pourra le combler cet abîme ? Apportez toutes les souffrances et tous les mérites des saints, joignez y le trésor immense des mérites de la Vierge Marie. L'abîme est-il comblé ? Il n'en est rien. Ah ! c'est qu'en effet aucune créature, si parfaite qu'elle soit, ne peut réconcilier le pécheur avec Dieu. Cependant le mal n'est pas sans ressources, Dieu a étendu son bras et a créé le

prêtre, et celui-ci dira au pécheur : "Allez en paix, je vous " absous" et au même moment sa sentence reçoit dans le ciel une ratification ineffaçable.

Qu'est-ce donc que le prêtre ? Est-ce une pure créature ? N'est-ce pas plutôt un Dieu ? Quel étrange mélange de faiblesse et de force ! de faiblesse qui le fait participer aux misères humaines, de force qui lui fait produire des opérations divines. Quel est donc ce mystère ? Un mystère d'inneffable amour. Notre Seigneur J. C. voulant, après son ascension, continuer son œuvre, n'a pas choisi des princes de sa cour angélique, mais, dans sa miséricorde il s'est servi de ses frères selon la chair. Cependant, comme il ne devait pas toujours rester sur la terre, il a incarné sa puissance dans quelques membres de son Eglise, mais il n'a pas voulu changer la nature du prêtre afin de nous laisser tout entier le mérite de notre foi. Le prêtre, en effet, doit être non-seulement l'hommede Dieu, mais aussi de ses frères,homme accessible à tous. Lorsque le pécheur s'en approche, il ne faut pas qu'il se croie en présence d'un juge inexorable, mais il faut qu'il se sente attiré par une tendre compassion pour les honteuses blessures faites à son âme, il faut qu'il trouve en lui un père qui éprouve tout comme lui les fatigues de la lutte. Notre Seigneur J.C., a donc pris les hommes avec toutes leurs faiblesses : " Allez, enseignez toutes les nations, je vous envoie comme " mon Père m'a envoyé." Mais ce n'est pas assez de leur donner une aussi sublime mission, il a voulu de plus s'unir à ses frères d'une manière plus étroite, il a voulu en faire des membres de son corps, d'autres lui-même. Ecoutez le prêtre qui parle : il ne dit pas : "Jésus-Christ vous absout"; mais, parlant comme en sa propre puissance, il dit : " Je vous absous." Il ne dit pas non plus : Ceci est le corps ou le sang de J. C. mais " Ceci est mon corps, ceci est mon sang." Ainsi il tient la place de Jésus-Christ, et le Dieu tout puissant parle par sa bouche. Enfin, l'Apôtre des Gentils, dans l'Epitre au Galates résumant tout, s'écrie : "*Vivo, jam non ego : vivit vero in me Christus.*" Je vis, ou plutôt, ce n'est pas moi qui vis, mais c'est J. C. ,qui vit en moi.

J'ai donc eu raison de dire que le prêtre est un autre J. C. Eh bien ! de là tirons deux conséquences dont l'une regarde tous les fidèles, et l'autre les prêtres.

Quant à nous, en tant que fidèles, il nous rappelle qu'il y a dans le prêtre deux éléments bien distincts l'un humain, l'autre divin, et que ce dernier mérite toujours notre respect et notre vénération. Si donc, mes très-chers frères nous sommes ce que nous devons être d'après la doctrine de St. Paul, des justes vivant de la foi, nous devons constamment reconnaître que le prêtre aux yeux de la foi est un autre J. C. Malheureusement nous vivons à une époque où la foi diminue dans notre pays. Je ne parle pas de cette foi spéculative qui est toute-à-fait inutile, non ; mais de cette foi pratique qui fait connaître le côté surnaturel dans les choses religieuses. Ce défaut de foi est contagieux et J. C., lui-même a voulu nous prévenir contre ce danger en nous disant : " Malheur au monde à cause de ses scandales, *Vae mundo a scandalis*" " Nous devons donc ranimer nos sentiments de foi afin de ne pas attirer sur nous ces malédictions de J. C., " *qui vos spernit me spernit*,," qui vous méprise me méprise."

La deuxième conséquence à tirer, regarde spécialement les prêtres.

Permettez que je m'adresse à vous, chers et vénérés confrères ; je vous demande la liberté de vous donner quelques conseils dont j'ai moi-même besoin, plus que tout autre, et que la circonstance présente seule peut excuser. Nous sommes prêtres, c'est-à-dire d'autres J.-C., élevons donc nos cœurs jusqu'à la sublimité du ministère dont nous sommes chargés. Comme nous avons pour mission de continuer l'œuvre de la rédemption, travaillons à reproduire en nous les traits de notre divin modèle ; mais n'oublions pas que nous portons ce caractère sacré de prêtre dans des vases d'argile et n'exposons pas J.-C., a être méprisé. Nous vivons à une époque où la foi décline, où l'on refuse de reconnaître ce caractère sacré ; eh bien ! chers et vénérés confrères, imitons la conduite de J.-C.; allons au devant de cette foi défaillante et obligeons nos frères à reconnaitre cet élément

surnaturel de notre ministère. Pour cela, effaçons de nous-mêmes, faisons oublier la partie humaine de notre cœur et de notre ministère, et déployons cette charité qui invite, qui attire les plus grands pécheurs afin que nous puissions dire avec St. Paul : " *Charitas-Christi urget nos*, la charité " de J.-C., nous presse." Eh bien, comme les vrais disciples de J.-C., aimons-nous les uns les autres ; que partout dans nos sermons, nos discours, nos écrits, notre conduite, nous fassions oublier l'élément naturel pour ne laisser paraître que l'élément divin, que le représentant de J.-C. Laissons-nous embraser par ce feu sacré que peut produire une sainte foi ; mais n'allons pas toutefois nous laisser entrainer par un zèle indiscret. Suivons plutôt la recommandation que nous fait St. Paul : " *Non plus sapere quam oportet sapere ad sobrietatem.* " Gardons-nous donc de ce zèle d'ambition qui se laisse parfois entrainer par les appas et les douceurs de la gloire humaine. Evitons, fuyons le zèle d'ignorance, le zèle contre la charité, et apprenons à diriger notre ardeur avec sagesse, à toujours proportionner les moyens à la fin pour ne pas mériter ces reproches foudroyants de J.-C., à ses Apôtres : *Nescitis* " *cujus spiritus estis.*

Redoublons donc de vigilance, chers et vénérés confrères, afin de reproduire en nous les traits de J.-C., puisque nous sommes d'autres Christ, et d'éloigner de nous ce qui pourrait nous empêcher d'atteindre ce résultat. Aimons Notre-Seigneur J.-C., au sacrement de l'autel, recourons souvent à cette source d'eau vive et nous mériterons d'entendre ces paroles adressées à St. Pierre : " Pasce oves meas. "

En vous faisant voir, mes très-chers frères la dignité, la sublimité du prêtre et la difficulté à remplir tous les devoirs du sacerdoce, j'ai fait l'éloge de ces deux vénérables vieillards qui sont l'occasion de cette fête, et qui, pendant un demi siècle, n'ont jamais cessé de mériter l'estime et la confiance de leurs supérieurs et des milliers de personnes qui ont eu l'avantage de pouvoir apprécier leur zèle dans l'accomplissement des devoirs de leur ministère. Imitons donc, mes très-chers frères, la sage conduite de ces deux vieillards. Ce serait leur

faire injure que de nous borner à une stérile admiration, joignons-nous à eux pour remercier Dieu des bienfaits qu'il a bien voulu répandre sur ses deux ministres pendant une si longue et si belle carrière. Prions tous le Dieu des miséricordes pour qu'il daigne nous les conserver encore pendant de longues années, afin que nous puissions jouir longtemps de leur présence au milieu de nous, et nous encourager par leurs bons exemples à mépriser les biens passagers de ce monde et à mettre notre espérance dans les biens stables de l'éternité, que je vous souhaite au nom du Père et du Fils et du St. Esprit. †

Après la messe eut lieu la renovation des promessses sacerdotales qui fut suivie du *Te Deum.*

Il faisait beau voir ces deux vétérans du sacerdoce réciter ensemble les promesses qu'ils faisaient jadis pleins de jeunesse et de dévouement, ces promesses qu'ils ont si bien tenues. Après une vie aussi longue, ils allaient encore se remettre dans la lice, et avec d'autant plus d'ardeur qu'ils approchent davantage du but.

DINER.

Au diner, Sa Grandeur Mgr. de Birtha, plus de 120 prêtres et quelques laïques distingués prirent place autour de trois longues tables, dressées dans une salle ornée de drapeaux et de verdure. Mgr. de Birtha occupa la place d'honneur ; à ses côtés étaient assis les deux rois de la fête, MM. Clément et Joseph Aubry.

SÉANCE LITTÉRAIRE ET MUSICALE.

A deux heures, commença la séance littéraire et musicale donnée par les élèves.

La chapelle avait été convertie en salle pour la circonstance. Des guirlandes de verdure couraient autour de la nef et descendaient en festons sur les pilastres. On voyait semés ça et là sur les murs de vertes couronnes, de petits écussons portant les initiales, J. et C. A. entrelacées, des oriflammes sur les-

quelles étaient dessinés les emblêmes du sacerdoce. Tout le fonds de la salle était pavoisé de drapeaux aux couleurs variées. Au-dessous des armes Pontificales, apparaissait un grand écusson, où l'on voyait écrit en or le chiffre 50 et les initiales J. et C. A. avec cette inscription : *Dedit illis scientiam salutis*, le tout entouré de palmes, de fleurs et de fruits.

La séance fut présidée par Mgr. de Birtha, ayant à sa droite l'Hon. M. Gédéon Ouimet, Procureur Général, avec les Messieurs Aubry, et à sa gauche M. C. S. Cherrier, Chevalier de l'Ordre de St. Grégoire le Grand, M. l'avocat Moreau, Mgr. Vinet, etc. On remarquait en outre dans l'auditoire les représentants de nos principales maisons d'éducation et un grand nombre d'anciens élèves de Ste. Thérèse, tant parmi les membres du clergé que parmi les laïques.

Au commencement de la séance, M. l'abbé Tanguay, bien connu par ses travaux d'archéologie canadienne, se leva pour lire l'adresse suivante à M. J. Aubry :

Vénéré Monsieur,

Veuillez permettre à un ancien élève de vous présenter à l'occasion du 50ème anniversaire de votre sacerdoce, l'Arbre de tous vos ancêtres du Canada, arbre qui remonte au delà de deux siècles.

Vos heureux ancêtres ne doivent certainement pas être étrangers à la fête si religieuse qui réunit en ce jour vos nombreux élèves et amis.

Il doit sans doute leur être agréable, comme à nous tous, de voir revivre et leurs noms et leurs souvenirs.

L'*Arbre* qu'à vos regards je viens faire paraitre,
Jé ne l'ai pas planté, je ne l'ai pas vu naître ;
Mais j'ai pu, questionnant chacun de ses rameaux,
Entendre raconter ses destins les plus beaux.
Tous ces détails sont là..., jusqu'à son origine.....
Mais je n'en dirai rien....je creuse à sa racine.....
Si cet arbre à nos yeux porte de si beaux fruits,
Ecoutez le secret de ses nobles produits.
Par deux suçoirs puissants, il prend pour nourriture,
De deux sols vigoureux, la sève la plus pure.

Si l'*aïeule* fournit le noble sang français,
L'aïeul (1) lui, verse à flots la Foi de l'*Irlandais !*
Enrichi de tels sucs, il peut, sur notre terre,
Etendre ses rameaux, votre *arbre séculaire !*
Dieu daigne lui garder deux fruits de cinquante ans ;
(2) Un de quarante, enfin (3) trois autres plus récents !
Que sa fécondité croisse avec les années !
Qu'il porte jusqu'au ciel ses branches fortunées !

Après avoir lu ces vers, M. Tanguay présenta à son ancien Maître et Directeur, dans un riche cadre, l'*Arbre généalogique* de la famille Aubry, œuvre de science et de laborieuses recherches.

Les élèves chantèrent ensuite un chœur composé pour la circonstance : *Les Noces d'or* (*Paroles de M. J. B. Proulx, Ptre., musique de M. A. Sauve, Ptre.*)

Hommage à la veillesse !
Chantons, amis, chantons,
En ce jour d'allégresse,
Nos plus belles chansons ;
A l'honneur du vieil âge
Chantons, amis, chantons :
Hommage, hommage, hommage.

Dans la chaire sacrée, à l'autel du Seigneur,
Au divin tribunal où s'absout le pécheur,
Partout en lui brilla, sublimes destinées !
De toutes les vertus, l'éblouissant trésor,
Qui lui valent du ciel, après cinquante années,
Des noces d'or

---

(1) Extrait de l'Arbre Généalogique présenté à M. Jos. Aubry par M. l'Abbé Tanguay.
Tec Cornelius Aubrenam (O'Brenham) fils de Connor Aubrenam et de Honora Jeanhour de Diasonyoën, près de Londonderrey' Irlande, est le premier ancêtre de la famille Aubry, au Canada. Né en 1632, il émigra très probablement en Bretagne avec plusieurs familles irlandaises, demeurées fidèles à la foi de leurs pères. En 1667, il arrivait en Canada, dans le régiment de Carignan, et en 1670, il épousait à Québec, une jeune parisienne du nom de Jeanne Chartier. Il s'établit sur la Rivière l'Assomption et mourut à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, le 24 Novembre, 1687, à l'âge de 55 ans,
Aubry,
I. Tec Cornelius et Jeanne Chartier, mariés en 1670.
II. François et Jeanne Boutiller dit Têtu, mariés en 1708,
III. François et Cécile Grou, mariés en 1749.
IV. Clément et Marie Josephte Cousineau, mariés en 1789.
V. Clément, Joseph-Fortunat, Luc, Prêtres.
Le nom primitif "Aubrenam" a subi plusieurs tranformations dans les Régistres de Montréal. Pointe-aux-Trembles (Montréal), Repentigny. Varennes et St. Laurent. On le trouve ainsi : "Obry" "Tecaubry" "Cornelius" "Tècle" "et Aubry *dit* Tècle."

(*Notes de Mr. l'Abbé Tanguay.*)

(2) Mr. Luc Aubry, Curé de St. Léon, district des Trois-Rivières ;
(3) Mr. Stanislas Tassé, Supérieur du Séminaire de Ste. Thérèse ;
Mr. Maxime Tassé, Curé de St. Benoit ;
Mr. Alphonse Tassé, Curé de St. Bernard de Lacolle, tous trois neveux des MM. Aubry.

Nous, vieil et tendre ami, tes amis d'autrefois,
Près de toi rassemblés, de nos joyeuses voix
Remplissant de ce lieu les voûtes étonnées,
Venons en toi fêter les âges d'un Nestor,
Célébrant tous ensemble, après septante années,
Tes noces d'or
Après un long repos dans ce jour béni,
Enfin, plein de vertus, quand il aura fourni
De son terrestre exil les heureuses journées,
Lui donner en partage, ô Seigneur, veuille encor,
Dans ton saint Paradis, pour mille et mille années,
Des noces d'or.

Trois discours furent prononcés ensuite par des membres de l'Académie St. Charles, et ces discours furent entremêlés de musique : fanfares militaires, duos de piano, chœurs chantés par les élèves, etc.

DISCOURS PRONONCÉ PAR N. LEMOINE, ÉLÈVE DE PHILOSOPHIE.

Monseigneur, *Messieurs*,

Je suis heureux de pouvoir vous dire au nom de mes confrères : cette fête était notre espérance, elle est aujourd'hui notre joie, elle sera toujours l'un de nos plus chers souvenirs. Déjà nous aimons à repasser dans notre âme les grandes choses qu'il nous a été donné de voir et d'entendre ; deux frères unis par le même Sacerdoce, renouvelant sous leurs cheveux blancs, les vœux de leur jeunesse, et pour rehausser encore cette touchante cérémonie, la présence d'un évêque illustre et d'une foule nombreuse de parents, d'amis et d'anciens élèves accourus de toutes les parties du pays ; toutes les pompes du culte déployées sous nos yeux, toutes les voix de la musique résonnant à nos oreilles, et plus belle encore la voix de l'éloquence, redisant les pensées d'une haute intelligence et les émotions d'un cœur reconnaissant.

Ce qui contribue encore à nous faire aimer cette fête avec tous ses souvenirs, c'est qu'il nous est permis non-seulement d'y assister comme spectateurs, mais d'y prendre part comme les enfants privilégiés de la famille. Cette faveur est trop précieuse pour ne pas l'accepter avec bonheur, et nons voulons en profiter en ce moment pour remplir un devoir doux et sacré

envers les rois de cette fête. Nous venons leur apporter le tribut de notre reconnaissance, car aussi loin que nous pouvons remonter dans nos souvenirs de collége, nous voyons ces vénérables vieillards nous entourer de leur amour et de leur dévouement. L'un est pour nous un père ; l'autre un de ces amis de cœur qu'il est si doux de possèder. L'un est venu habiter sous le même toit que nous pour se mettre tout entier à notre service, pour nous donner sans réserve les fruits de son expérience et tout ce qui lui reste de force et d'ardeur. L'autre dans ses loisirs se fait comme une fête de venir au milieu de nous pour nous donner des preuves de l'intérêt et de l'affection qu'il porte à la jeunesse. L'un s'est dévoué au salut de nos âmes ; il travaille à nous retirer du vice, à nous former à la vertu et à nous conduire au ciel par la voie particulière où Dieu appelle chacun de nous. L'autre s'intéresse surtout à l'œuvre de notre éducation ; de sa présence et de ses bonnes paroles, il encourage nos efforts, applaudit à nos succès et sait compatir aussi à nos revers d'écolier.

Voilà, Messieurs, ce que nous devons à ces vénérables vieillards. Nous serions indignes de ces bienfaits, s'il nous arrivait d'oublier ceux de qui nous les recevons ; mais ce n'est pas aujourd'hui que nous pouvons commettre cette faute, aujourd'hui où tant d'hommes distingués nous donnent l'exemple de la reconnaissance et nous prouvent d'une manière si touchante que rien n'a pu détruire pour eux les liens d'une vieille amitié ou effacer les souvenirs qui les attachent à d'anciens maîtres.

Comme eux, nous avons appris à aimer et à vénérer les vieillards qui sont l'objet de cette fête, et aujourd'hui, comme les enfants qui partagent le bonheur de leur père, nous sommes heureux de les voir entourés d'honneurs et de gloire. Il nous est doux de penser que cette fête, que ce triomphe est la juste récompense d'une vie moins longue encore qu'elle n'est pleine de mérites et de vertus. Il est doux en ce moment de se rappeler cette vie, de rapprocher le présent du passé, d'embrasser du même regard l'aurore et le couchant de cette radieuse journée. Autrefois, deux jeunes ecclésiastiques fleurissaient

comme ces jeunes oliviers de l'Ecriture, plantés dans la Maison du Seigneur. Aujourd'hui que voyons-nous ? Ces arbrisseaux sont devenus de grands arbres ; ces fleurs ont donné des fruits, et quels fruits, Messieurs ? cinquante années de vertus sacerdotales ; cinqante années de cette vie d'abnégation et de sacrifice que la religion demande de ses Ministres ; cinquante années de ce bon combat dont se glorifiait St. Paul, en attendant la récompense promise à sa foi.

Heureuse vieillesse qui apporte de tels souvenirs ! Heureux vieillards qui peuvent se reposer sur une telle vie ! C'est bien à eux qu'il appartient de s'ecrier comme autrefois le prophète Siméon : *Nunc dimittis servum tuum in pace* ; " car ils ont la douce assurance qu'ils ne paraîtront pas les mains vides devant le Maître qui leur demandera compte des talents confiés à leurs soins ; qu'ils ne seront pas méconnus de ce Dieu qu'ils ont porté tant de fois sur leurs lèvres et dans leur cœur. Heureux vieillards, je le répète ! que nous envions leur sort ! Ils tiennent déja les fruits de leur automne, et nous, nous n'avons que des fleurs de printemps, douce, mais frêle espérance qu'un souffle ou qu'un rayon peut flétrir. Eux sont de bons serviteurs, qui, rendus au soir, n'ont plus qu'à attendre leur juste salaire ;—nous qui sommes encore au matin, nous fléchissons déjà sous le poids du travail ; comment pourrons nous atteindre la fin de notre journée ? Eux sont des voyageurs, arrivés au port où ils n'ont plus rien à craindre du vent ni de la tempête ; nous qui entrons à peine dans la vaste mer nous serons encore bien longtemps ballottés au gré des flots ; quel sera le terme de notre voyage ? Sera-ce l'entrée au port ou le naufrage sur l'écueil ? Partagés ainsi entre l'espérance et la crainte, comment pourrions-nous ne pas envier la douce sécurité du vieillard ? Si la jeunesse est une maladie, comme l'a dit Fénélon, comment pourrions-nous ne pas désirer d'en guérir ?..

Mais pourquoi nous arrêter à ces vaines pensées ? Nous avons quelque chose de mieux à faire : c'est de profiter du présent pour assurer l'avenir, c'est de prendre dès notre jeunesse le chemin qui doit nous conduire à une heureuse vieil-

lesse. Or, ce chemin nous le voyons tracé devant nos yeux par ces vénérables vieillards que la Province a placés auprès de nous pour nous servir de modèles et de guides. Leur présence seule au milieu de nous est déjà un encouragement et une leçon ; leurs paroles sont les conseils de la sagesse ; leur vie est un livre où nous lisons à chaque page les exemples de la vertu. Puissions-nous devenir des Télémaques auprès de ces sages Mentors ! C'est alors qu'une jeunesse vertueuse pourra nous préparer, nous assurer peut-être cette douce vieillesse qui ressemble au soir d'un beau jour ; et le temps viendra où nous pourrons à notre tour, gouter la paix et la joie que donne le souvenir d'une vie consacrée tout entière au service de Dieu et du prochain. En espérant ces doux biens, nous nous attacherons d'avantage à ceux qui les possèdent déjà sous nos yeux, et nous prierons Dieu de les conserver longtemps encore à notre vénération et à notre amour.

—

DISCOURS PRONONCÉ PAR S. OUIMET, ÉLÈVE DE PHILOSOPHIE.

Monseigneur, *Messieurs*,

Je vais essayer de dire ce que d'autres ont pensé pour moi sur les avantages de la vieillesse. S'il vous paraît étrange de voir un jeune homme aborder ce grave sujet, mon excuse, auprès de vous, Messieurs, sera le désir que j'éprouve d'offrir un hommage et comme un bouquet de fête aux deux vénérables vieillards, à qui les élèves de cette maison doivent non-seulement le respect, mais aussi la reconnaisance et l'amour. Du reste, j'ose espérer que mon discours, à défaut d'autre mérite, aura du moins celui de l'à-propos ; car, c'est bien dans un jour comme celui-ci qu'il convient de venger la vieillesse des préventions injustes et des mépris dont elle est trop souvent l'objet.

On la considère comme un malheur, comme une maladie, et de toutes les maladies la plus désolante puisqu'elle n'a d'autre remède que la mort. Pour emprunter aux poëtes leurs comparaisons, la vieillesse nous apparait comme une sombre nuit qui jette la tristesse et le deuil sur la dernière partie de

la vie humaine, et le vieillard, comme un arbre dépouillé par l'hiver, placé au milieu d'un désert aride et gémissant sous le souffle de l'aquilon. Mais ces tristes images sont-elles l'expression de la vérité ?Est-il vrai que la vieillesse n'apporte à l'homme que le dénûment et la souffrance ? Est-il vrai que Dieu ne prolonge la vie humaine que pour l'abreuver d'angoisses et d'amertume ? Non, Messieurs, il n'en peut être ainsi.

La vieillesse n'est pas telle qu'une imagination prévenue la figure à nos yeux. Qu'on la compare, si l'on veut, à la nuit, mais à cette nuit bienfaisante qui donne le repos après les fatigues du jour ; à cette nuit qui nous dérobe la vue des objets terrestres, mais pour nous découvrir les splendeurs du ciel étoilé. Le Dieu bon qui donne les fleurs au printemps et les fruits à l'automne sait aussi partager ses biens entre les saisons de la vie. Le jeune âge a la fraîcheur et la grâce ; l'âge mûr a la vigueur de l'esprit et du corps ; le vieillard a la prudence et la sagesse. Oui, cette sagesse que donne la pratique de la vie et à laquelle toute la science des livres ne saurait suppléer, le vieillard la possède, elle est son bien propre, sa noble prérogative. Il a perdu la fleur de la jeunesse, il n'a plus cette figure fraîche et vermeille, ces membres souples et vigoureux qui faisaient autrefois son orgueil ; mais pourquoi regretterait-il ces frivoles avantages ? D'où vient à l'homme sa dignité, sa grandeur véritable ? N'est-ce pas de la raison qui l'élève au-dessus de la bête et le rapproche de Dieu ? Or, la raison n'est jamais plus forte et plus élevée qu'à cet âge où elle s'appuie sur la maturité de l'esprit et les leçons de l'expérience.

L'homme, au début de la vie, est trop souvent la victime de son ignorance et de sa légèreté. Livré tout entier aux impressions des sens, il met ses rêves à la place de la réalité ; il marche au hasard, allant où le conduit le caprice ou la passion. Il oublie ou méconnait à chaque instant son devoir, son honneur, ses intérêts. Il ne songe qu'à jouir et à jouir du présent ; car peu lui importent les biens ou les maux de l'avenir ; il semble que la vie tout entière est renfermée pour lui dans le moment actuel. De là tant de fautes et d'erreurs qui remplissent les jours de la jeunesse.

Mais quand l'homme a dépassé le milieu de la vie humaine, quand il commence à descendre la pente qui doit le conduire au tombeau, alors, il voit s'évanouir, comme un rêve, les illusions qui avaient troublé son imagination et son cœur. La raison se dégage peu à peu des ombres que les impressions des sens avaient amassées autour d'elle ; elle apprécie les choses humaines à leur juste valeur et dirige plus sûrement l'homme vers sa destinée. Pendant que les cheveux blanchissent et que les vides se creusent au front, l'homme devient plus sérieux dans ses pensées, plus modéré dans ses désirs, plus prudent dans ses actes.

Instruit par l'expérience, cette grande maîtresse de la vie humaine, comme dit Bossuet, il sait prévoir et éviter les malheurs qui sont les suites nécessaires, mais trop funestes de nos fautes et de nos erreurs. Il n'agit plus selon l'impression du moment, il règle sa conduite sur le devoir ou l'intérêt. Il voit de plus haut et il voit plus loin : la connaissance du passé lui permet de préparer l'avenir. Ainsi le vieillard est devenu le sage comme l'ancien du peuple. C'est à lu qu'il faut demander les conseils et les leçons de la prudence ; c'est à lui qu'il appartient de diriger l'humanité sur le chemin de la vie. En voyant décroître ses forces physiques, le vieillard craignait peut-être de devenir inutile à la société ; mais voyez, il est devenu l'homme nécessaire ; car, malheur au peuple qui n'a pas de vieillards ! c'est une vérité proclamée par la sagesse éternelle et reconnue par l'expérience de tous les siècles. La jeunesse, (et trop souvent aussi l'âge mur,) ne sait pas résister à l'entraînement des passions : elle se précipite aveuglément dans les excès, si la vieillesse n'est pas à son côté pour contenir et modérer les élans d'une ardeur impétueuse. Aussi, dans la famille comme dans l'état, la prudence des vieillards est la sauvegarde de l'ordre, de la paix et du bonheur.

A l'origine des sociétés, à cette époque où l'homme ne connait guère d'autres lois que les instincts de la nature, les anciens du peuple sont là pour tempérer la fougue des passions brutales et pour conserver dans les âmes les notions du juste

et de l'honnête. Plus tard, quand l'Etat est constitué, nous voyons encore les vieillards s'asseoir dans les conseils publics, et c'est à leur sagesse autant qu'au courage des soldats et à l'habileté des chefs que les peuples doivent leur gloire et leur prospérité. Nulle part, la vieillesse n'était plus respectée qu'à Lacédémone, et Lacédémone était la république la plus forte et la plus sage de la Grèce. Rome avait placé à sa tête un conseil de vieillards qui ressemblait à une assemblée de rois, et Rome parvint à étendre sa domination sur le monde entier. La poésie, comme l'histoire, rend témoignage à la sagesse des vieillards. Voyez Nestor, dans l'Iliade, il n'a pour lui que sa prudence et la douceur de sa parole, et cependant dix hommes comme lui suffiraient, s'écrie le roi des Grecs, pour renverser la ville de Troie. Voyez Mentor dans le Télémaque : ce vieillard est la sagesse personnifiée, et sous sa conduite, le fils d'Ulysse se dégage peu à peu des faiblesses humaines, triomphe des passions et des vices, et s'élève jusqu'à l'idéal de la vertu.

Voilà le vieillard : partout il nous apparait parmi les hommes, comme le dépositaire de la sagesse, de cette sagesse forte et puissante qui dirige l'humanité, qui assure le succès des grandes entreprises. qui contribue à la gloire et la prospérité des nations comme des familles. Aussi le bon sens des peuples a souvent réuni dans une même expression les idées de sage et de vieillard. A Lacédémone, on appelait GÉRONTES les premiers magistrats. A Rome, on appelait *Sénat* le Conseil Suprême de la republique, et quand le christianisme a cherché un nom pour les ministres de ses autels, il n'en a pas trouvé de plus beau que celui de PRESBUTEROS, vieillard, qui est devenu en passant du Grec par le Latin, notre mot français *prêtre*.

On dit que la vieillese est privée des biens qui font le bonheur de la vie, mais que manque-t-il au vieillard ? Est-ce le respect et l'honeur ? Mais il est entouré de la vénération universelle. Sont-ce les plaisirs ? Mais il peut goûter tous les vrais plaisirs de l'âme. S'il est vertueux, il possède la paix et le repos de la conscience et il ne demande pas d'autre bonheur, car il connait le vide des jouissances sensuelles qui n'engen-

drent que la satiété et le dégoût, quand ce n'est pas le remords ; il méprise ces folles joies où la jeunesse va se flétrir, comme le papillon se brûle à la flamme qui l'a séduit par son éclat.

Si le vieillard consacre au prochain ce qui lui reste de force et d'ardeur, il peut se procurer à chaque instant le plus doux des plaisirs pour un cœur bien né, celui d'être utile aux hommes et travailler à leur bonheur. Sans doute, il ne peut espérer de recueillir lui-même le fruit de ses travaux ; il ne verra pas devenir homme l'enfant qu'il instruit de son expérience ; il ne pourra se reposer ni à l'ombre de l'arbre qu'il plante, ni sous le toit de l'édifice dont il creuse les fondements ; mais il peut du moins se dire avec le vieillard de Lafontaine : " Mes arrière-neveux me devront cet ombrage ! " Et cette pensée n'est-elle pas déjà une douce récompence ?

Ces jouissances suffisent au vieillard pour lui rendre moins lourd le poids de l'âge et des infirmités qui l'accompagnent. D'ailleurs, faut-il se plaindre de la souffrance, quand la religion est là pour la consoler et l'adoucir ? Aussi le vieillard qui souffre ne se plaint pas, s'il est chrétien. Au lieu de subir la vieillesse comme un malheur inévitable, il l'accepte avec reconnaissance comme un bienfait. Chaque jour qui lui est accordé est un temps utile, un délai dont il profite pour expier les fautes du passé, se libérer de ses dettes et fléchir le juge qui l'attend au delà du tombeau.

Aux yeux de la foi, la vie est un voyage vers le ciel. Le vieillard est le voyageur qui, arrivé au terme de sa course, essuie la sueur de son front, et secoue la poussière de ses pieds pour se mettre en état de paraître dans la salle du festin, devant le père de famille. Et pourquoi la vieillesse serait-elle placée aux confins de cette vie, sinon pour être comme une préparation prochaine à l'autre vie ? Cette dissolution de nous mêmes que nous voyons s'opérer dans les infirmités de notre dernier âge, est-ce l'œuvre d'une puissance ennemie qui travaille à nous anéantir ? Non, c'est la main de Dieu qui nous affranchit peu à peu des liens du corps et nous dispose à entrer dans une vie meilleure et plus parfaite. Voyez, Messieurs, ce mystérieux travail. Les sens usés s'affaiblissent ;

l'œil est moins perçant, l'oreille moins fine, et l'âme s'isole peu à peu du monde extérieur pour entrer dans le silence et le recueillement. Le vieillard s'aperçoit qu'une transformation s'opère au-dedans de lui-même. La mémoire ne retientplus les choses nouvelles, et des choses anciennes, elle garde seulement ce qui est vraiment utile, solide et durable. Le cœur se vide des affections terrestres, comme s'il se remplissaitd'un amour plus parfait ; l'esprit craint de s'égarer dans les vaines recherches, et il se renferme de plus en plus dans la méditation des vérités nécessaires, immuables, éternelles. L'âme toute entière, se simplifie, pour ainsi dire, elle tend à l'unité en concentrant ses forces ; il semble qu'elle se dispose à jouir de la beauté unique et souveraine qui va lui appaître au delà du tombeau.

Le mouvement devient difficile au vieillard. Il ne court plus, il marche, et encore d'un pas lent et glacé. De même, il se fatigue vite de la réflexion et du raisonnement. Ainsi l'âme et le corps aspirent au repos de toutes leurs facultés, comme s'ils pressentaient l'immutabilité de la vie future.

Voilà, Messieurs, ce qu'on appelle le déclin de la vie ; mais faut-il appeller déclin cet âge, où l'homme s'affranchit peu à peu des liens terrestres pour s'éle er plus librement vers le ciel ? Non, il faut dire plutôt avec un philosophe, que la vieillesse est le noviciat et l'école de la vie future. Le noviciat participe à la fois de l'état qui précède et de celui qui va suivre. De même la vieillesse où s'éteignent les dernières lueurs du temps, se colore aussi des feux naissants du jour éternel. Le vieillard chrétien ne se trouble pas devant la tombe, car il voit rayonner, à travers les ombres de la mort, les gloires de la résurrection future et les splendeurs de l'immortalité.

Voilà les douces et consolantes vérités que nous révèle la philosophie chrétienne. Puissions-nous mieux les apprendre un jour par notre propre expérience ! C'est le vœu que forme Cicéron en terminant son " Traité de la Vieillesse."

Vous me permettrez, Messieurs, de terminer de la même manière, afin que j'aie du moins, à la fin de mon discours, le mérite de parler comme un grand orateur.

DISCOURS PRONONCÉ PAR A. PREVOST, ÉLÈVE DE RHÉTORIQUE.

Monseigneur, Messieurs,

Il y a quelque jours, en voyant approcher la fête que nous célèbrons aujourd'hui, je me rappelais une de ces aimables fables de Lafontaine qui charment à tous les âges : " Le Vieillard et les trois Jeunes hommes," et j'aimais à la relire. Tout entier à l'impression de cette lecture, je m'étonnais d'abord avec ces jeunes gens de voir un octogénaire bêcher péniblement la terre, pour y enfoncer les racines d'un faible arbrisseau, et avec eux je lui disais en esprit ; « Mais, vieillard, que fais tu donc là ? Pourquoi épuiser ainsi les restes de ta vie à un âpre travail qui ne te sera d'aucun fruit.»

Le vieillard me répondit : « Enfant, tu n'es encore qu'à l'aurore, tu n'as pas passé, toi, par les péripéties de la vie, tu n'as pas vu le coucher du soleil, et voilà pourquoi tu me blâmes aujourd'hui. Sais-tu ce que c'est que le véritable fruit ? Je vais te le dire : le vrai fruit d'une action, c'est le bonheur qu'elle nous rapporte ; et dans cette triste vie, où tous nous courons après le bonheur, peu l'atteignent parce que la plupart s'éloignent du sentier qui y conduit. Le bonheur, il se trouve dans l'abnégation de soi-même, le dévouement à ses semblables ; ainsi aujourd'hui, je confie à la terre de tendres racines et lui demande de produire un grand arbre, sous les rameaux du quel mes arrière-neveux puissent venir goûter le frais ombrage ; et cette peine, ces soins, que je me donne pour autrui, sont précisément ce qui fait le contentement, le bonheur de mon âme, la gloire de ma vieillesse.»

La fable était finie, mais quelque chose comme la réalité de ce que je venais de lire, se présenta à mon esprit ; il me souvint que je connaissais, moi aussi, un semblable vieillard, et involontairement surpris d'une indicible émotion, je me dis à moi-même : « O Lafontaine, il n'y a pas que tes fables qui puissent nous offrir l'exemple d'un cœur dévoué sous des cheveux blanchis ! Il nous est donné, à nous, de voir dans la réalité un de ces hommes qui, après une vie consacrée à Dieu et à la patrie, à Dieu, en formant des âmes vertueuses qui puissent mieux

le servir, à la patrie en lui donnant des citoyens probes et savants, a voulu couronner les grandes œuvres de sa vie par une œuvre plus grande encore. Il n'a pas craint, ce vieillard, de se mettre au travail, comme dans sa première jeunesse, et au prix de ses sueurs, il a planté un arbre destiné à protéger des rayons trop brûlants du soleil, ceux que dans sa Providence toute de bonté, Dieu appelle à l'ombre de ses autels. Que de soins lui a coûtés cet arbres ! comme il l'a entouré de sa sollicitude de chaque jour ! Enfant de sa vieillesse, arbre de son cœur, il lui voua les restes de son âge et le fit grandir avant le temps ; déjà il étend ses rameaux et plusieurs d'entre nous, élèves de Ste.Thérèse, vivent heureux sous son abri salutaire, et reçoiventsur leurs âmes, la douce et vivifiante fraîcheur que répand son ombrage. Mais ils ne doivent pas jouir seuls de ce bienfait. Non, car de même que le grain de senevé dont il est parlé dans l'Evangile, arrosé des eaux du ciel, crût avec vigueur et produisit ce grand arbre qui voyait se percher sur ses longues branches les oiseaux du ciel ; de même aussi, nous devons l'espérer du moins, cet arbre dont je vous parlais, fécondé par les eaux de la charité grandira de jour en jour, et étendra ses rameaux pour recevoir, en plus grand nombre, ces belles intelligences qui semblent avoir des ailes pour planer au-dessus des choses vulgaires et terrestres. Elles ne sont pas rares, dans notre pays, ces belles intelligences ; mais ignorées bien souvent du monde qui les entoure, elles n'ont que l'espérance de sortir un jour de cette obscurité où elles languissent Tous les jours on rencontre de ces enfants, de ces jeunes gens qui sentent comme un instinct supérieur travailler leur âme, comme une voix secrète qui leur dit : " Tu n'es pas fait pour vive courbé sur la terre, assis derrière un comptoir, penché sur les bancs de l'atelier ou les enclumes de l'usine ; noble fleur, non, tu n'est pas faite pour t'étioler ainsi, privée de lumière, dans un air lourd et malsain. " Aussi, aspirent-ils plus haut, ces jeunes gens, ou au ministère sacré du prêtre, ou aux fonctions de l'homme public ; mais privilégiés comme ils le sont de la nature, enrichis des plus belles qualités de l'esprit et

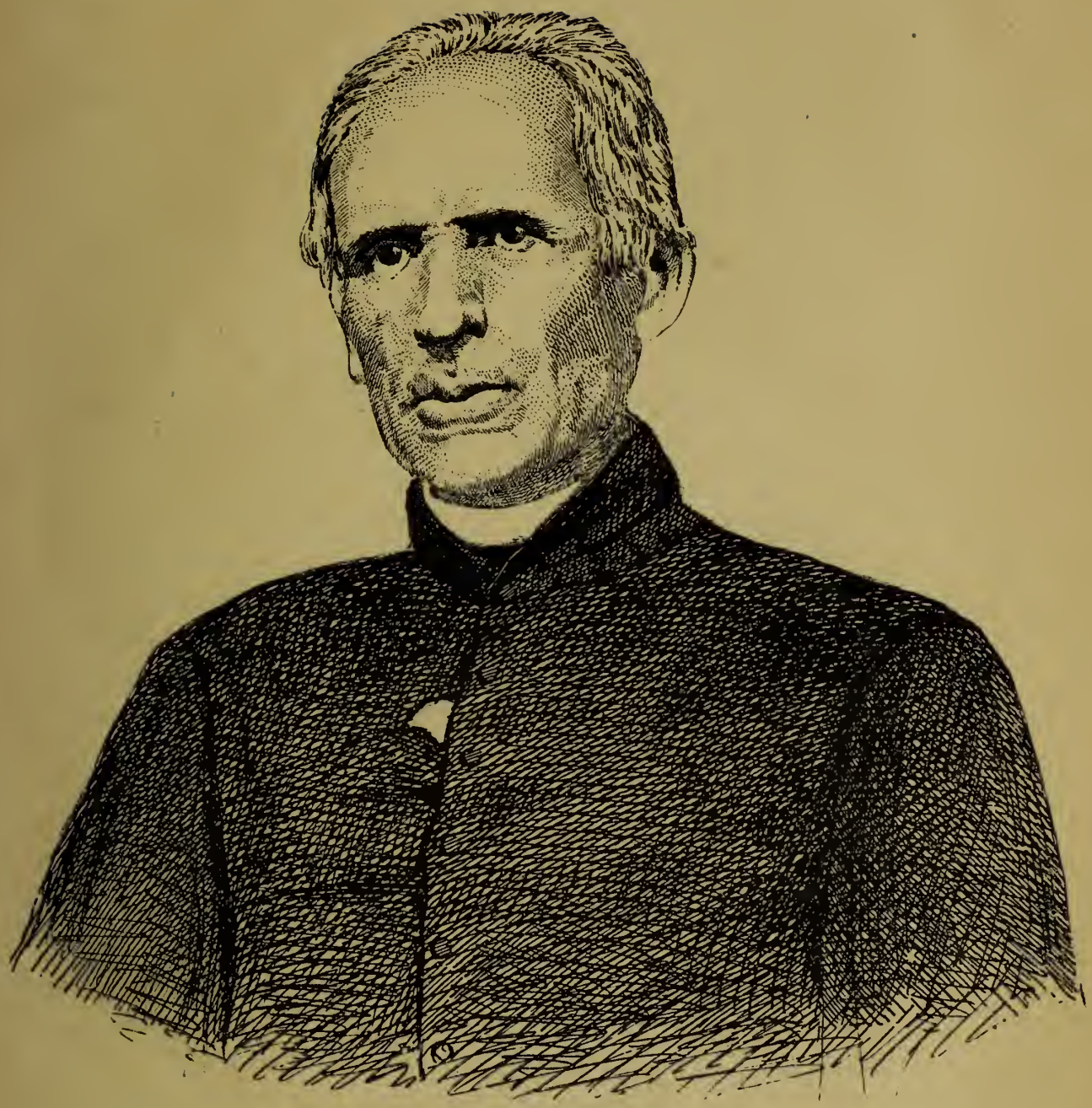

RÉV. M. CLÉMENT AUBRY.

du cœur, ils sont déshérités des biens de la fortune ; ils n'éprouvent le besoin de s'élever vers le ciel que pour sentir plus amèrement le poids qui les retient à la terre, cette main de fer de la pauvreté qui les rappelle à leur âpre travail. C'est alors qu'il sont réduits à envier notre sort. Et s'il leur arrive de passer devant une institution comme celle-ci, ou s'ils aperçoivent de loin son dôme étincelant, ils sentent une larme monter à leur paupière et arrêter leur regard. Eh bien ! consolez-vous, jeunes amis, car un asile a été préparé pour vous recevoir et vous conduire vers le but de vos aspirations. Oui, il vous sera permis, à vous aussi, de venir vous abreuver aux fontaines de la science, de nourrir vos intelligences, de ces grandes et sublimes pensées qu'ont enfantées les génies de tous les temps et de tous les pays ; ils vous sera permis d'écouter les poëtes et les orateurs ; vous grandirez en vertu et en science, comme en âge, à l'ombre de cet asile où l'on apprend à aimer et à servir la religion et la patrie. Mais en jouissant de tous ces biens, pourrez-vous oublier celui qui vous les aura procurés ! Oh ! non, et ce serait vous faire injure que de le supposer ; car il n'y a que les mauvais cœurs qui puissent perdre le souvenir d'un bienfait reçu. Mais vous, jeunes gens à l'ame noble et droite, vous lui vouerez une reconnaissance éternelle à ce bon viellard qui, pour vous, aura usé les reste de sa vie, qui, pour vous, aura planté cet arbre, à l'ombre duquel vous grandirez pour Dieu et la patrie.

Et vous, vénérable ami de la jeunesse, vous vivez encore pour jouir du fruit de votre œuvre, et si, comme le vieillard de La Fontaine, vous pouvez dire :

" Mes arrière-neveux me devront cette ombrage,"

Vous pouvez dire avec plus de raison qu'il ne la fait :

" Cela même est un bien que je goûte aujourd'hui.

" J'en puis jouir demain et quelques jours encore."

Déjà combien de nos confrères vous doivent leur éducation et leur bonheur ! et il me semble qu'ils disent en ce moment : " Nous reconnaissons, père, combien nous vous sommes redevables ; nous savons par combien de fatigues vous nous avez procuré le bien dont nous jouissons maintenant, prélude d'un

meilleur encore pour l'avenir ; nous voudrions s'il était possible, o bon père, nous jeter aujourd'hui à vos genoux, et vous dire : Merci, mille fois merci, reconnaissance éternelle à vous. " Mais si leur voix est muette, si leurs lèvres sont closes, vous savez du moins que leur cœur n'est pas étranger à la reconnaissance, vous savez quelle grande place vous occupez dans leur amour.

Et ce n'est pas là la seule consolation de vos cheveux blancs. La pensée du bien que votre œuvre produira dans l'avenir doit vous procurer une jouissance plus douce encore. La religion et la patrie, dont les intérêts sont les mêmes, vous devront bien des hommes qui feront votre honneur et leur soutien, et, en vous bénissant elles inscriront votre nom parmi ceux qu'elles destinent à l'admiraton future ; elles transmettront au souvenir de nos descendants, les noms de ceux qui, comme vous, les auront si bien servies. Mais il y a plus que tout cela ; ces missionnaires que je vois déjà s'acheminer vers les régions glacées du nord ou sous le soleil brûlant du midi ; ces bons religieux qui prient pour la patrie, pour leurs concitoyens, ces prêtres qui font l'honneur du saint ministère, voila ce qui formera votre plus belle couronne ; voilà ce qui sera votre plus douce récompense jusqu'à la fin de votre vie et pendant toute l'éternité.

G. Adéodas Prévost.

A la fin de la séance, M. Joseph Aubry, prit la parole tant en son nom qu'en celui de son frère, et lut le discours suivant :

Monseigneur, chers et vénérés confrères dans le sacerdoce, et vous tous Messieurs, qui m'honorez de votre présence.

Voici pour moi un spectacle tout nouveau, me voici l'objet d'une solennité et d'honneurs auquels je ne suis point accoutumé. On veut donc absolument qu'arrivé au bord de ma tombe, j'éprouve un jour de joie et de bonheur. Eh bien ! Mesieurs, vous surtout que je pourrais appeler mes enfants, mes chers élèves, anciens et nouveaux, qui formez en grand partie cette réunion, je me rends à vos désirs. Oui, je veux aujourd'hui goû-

ter avec vous un moment de joie et de bonheur, bonheur d'autant plus doux que je le partage avec le meilleur de mes amis, avec mon frère aîné.

J'avoue que c'est un grand sujet de joie pour un père, quand, célébrant la cinquantaine de son mariage, il se trouve au millieu d'une nombreuse famille, environné de ses enfants, de ses petits enfants et de ses arrière-petits fils, venus de bien loin pour le voir et le féliciter. Mais permettez-moi de vous le dire, mes bons amis, ce n'est pas un moindre sujet de joie et de consolation pour un ancien professeur et directeur de se voir environné d'un grand nombre de ses élèves, venus des différents diocèses du Bas-Canada. Je les considère comme mes enfants que j'ai vus naître, croître et se fortifier dans la vie de l'intelligence, et se former à la vertu sous mes yeux et sous ma direction.

Ce qui met le comble à ma joie et à ma consolation dans ma vieillesse, c'est de voir et de savoir que la plupart de ces plantes, arrosées par le plus indigne instrument dont la Province pouvait se servir, aient eu un tel accroissement par la bénédiction céleste, et aient produit tant et de si beaux fruits. Mais c'est la conduite ordinaire de Dieu quand il choisit quelqu'un pour opérer de grandes œuvres, comme le St. Esprit nous l'apprend : *infirma mundi elegit ut fortia quaeque cunfundat.*

Si je jette mes regards en arrière de quelques années, que vois-je? une troupe enfantine, joyeuse, sautant, bondissant, criant, chantant.....et ces petites créatures, je les appelais alors mes chers enfants ; ils m'étaient chers, en effet et voyez si j'ai eu raison. Car ces enfants, appliqués aux études classiques et formés aux vertus chrétiennes, sont devenus des hommes et des hommes utiles, importants et presque nécessaires à notre société. Les uns ayant embrassé l'état ecclésiastique, travaillent avec zèle et succès en différents diocèses, comme curés, vicaires généraux, professeurs, directeurs, Supérieurs, dans les maison d'éducation, et même comme évêques et archevêque, ou administrateurs de leurs diocèses. D'autre, ayant pris rang dans la société civile, exercent avec distinction les professions

de notaire, médecin, avocat, et d'autres professions honorables ou ont mérité d'être choisis comme professeur à notre belle université Laval : quelques uns sont placés sur les bancs des juges ; plusieurs occupent des siéges dans les chambres provinciales ou fédérales et nous avons l'honneur de compter parmi nos élèves plusieurs ministres, dont l'un est l'Hon. Premier de la province de Québec, un autre est Président du Sénat ; et même si notre mémoire ne nous fait pas défaut, Son Excellence, 1er Lieutenant Gouverneur du Bas-Canada, serait aussi notre élève.

Nous aurions donc, ce semble, sujet de nous glorifier, vous, mes enfants, d'avoir eu de tels succès, et moi, d'avoir eu de tels élèves. Mais non, Messieurs, n'oublions pas la maxime chrétienne, que Dieu seul, étant le principe et l'auteur de tous les dons, de tous les succès, à lui seul en revient toute la gloire et tout l'honneur : *Soli Deo omnis honor et gloria.*

Une autre raison pour ne m'attribuer aucune gloire des succès de mes élèves, c'est que je n'étais pas seul appliqué à l'œuvre pénible de l'éducation. J'avais des coopérateurs au Séminaire de Québec comme j'en ai eu ici : ils ont eu leur part de travail, ils doivent donc aussi avoir leur part d'honneur et de mérite.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour rendre nos hommages et notre reconnaissance aux hommes habiles et laborieux, voués à l'éducation de la jeunesse dans les séminaires, dans les collèges et dans les écoles normales du Bas-Canada. N'est-ce pas à eux que nous devons l'état florissant dans lequel nous vivons, et peut-être le plus heureux qu'il y ait dans le monde ?

C'est à vous maintenant que je m'adresse, élèves de Ste. Thérèse : il est temps que je réponde spécialement à votre discours si élégant, si flatteur pour moi, discours qui fait tant d'honneur à la sensibilité de vos jeunes cœurs. Recevez donc l'expression de ma gratitude et de ma tendre affection et de mon vif intérêt pour vos succès. J'ai remarqué dans votre adresse, il est vrai, des éloges immérités, mais je suis persuadé qu'il y a sincérité de votre part. Votre bienvaillance

pour un vieillard que vous regardez comme votre père a sans doute caché ses défauts à vos yeux. Je vous remercie donc de votre bonne volonté.

Dans tous les rapports que j'ai eus avec vous depuis 14 ans, je n'ai eu qu'à me féliciter de votreconduite à mon àgard, si respectueuse et si cordiale Il est une année surtout que je ne puis oublier : c'est celle où j'étais chargé de votre direction disciplinaire. Vous avez trouvé le moyen de m'en alléger le fardeau par votre soumission, votre docilité et votre amour filial. J'aime à vous en rendre témoignage en présence de mes anciens élèves. Oui, mes chers enfants cadets, les Benjamins de cette grande famille, qui se trouve ici réunie en partie, je vous considère en ce moment comme de jeunes arbres encore en fleurs ; mais en croissant et en vous fortifiant, vous allez devenir bientôt de grands arbres, et produire les fruits délicieux, abondants et utiles à cette belle société ecclésiastique et civile, avec laquelle vous ne formerez plus qu'un seul corps.

Merci, Monseigeur de votre condescendance, à vous rendre jusqu'ici, et de l'insigne honneur que vous nous accordez par votre présence. Merci, Messieurs les administrateurs, vicaires généraux, représentants des différents diocèses et messieurs les chanoines ; merci, Messieurs les supérieurs et réprésentants des différentes maisons d'éducation. Remerciment spécial à Mr. le prédicateur pour la bienviellence avec laquelle il a prêté le concours de son habile parole à cette solennité, sur un sujet aussi sec et aride. Vos éloges non mérités sont des instructions ponr moi. Ils m'apprennent non ce que j'ai été et que je suis, mais ce que j'ai dû et que je dois être ; je tâcherai d'en profiter.

Merci, cher Monsieur, mon ancien élève, qui par votre précieux cadeau, avez réveillé le souvenir de mes premiers ancêtres, et m'avez donné la connaissance d'une origine doublement glorieuse.

Merci, Messieurs les curés, merci mes chers compagnons d'étude, vous particulièrement Monsieur le chevalier de St. Grégoire qui me faites l'honneur et le plaisir de partager ma

joie présente comme nous partagions nos joies de l'enfance ; et vous tous, mes bien chers élèves dans les différentes professions et postes importants de la société. Merci d'avoir bien voulu vous réunir à moi dans ce jour si solennel de ma vie. Merci également Mrs. les absents que les devoirs d'état ont empêchés de se joindre à cette assemblée et qui m'en ont témoigné si vivement leurs regrets, que ma voix parvienne jusqu'à vous. Vos bonnes paroles, comme l'acte de tous les Mrs. qui sont ici présents, demeureront comme un charmant souvenir dans mon cœur, bien capable d'adoucir les fatigues et les infirmités de l'âge. Mrs. les chantres et musiciens qui avez su si bien rehausser l'éclat de cette solennité, vos accords ont été un beau symbole de l'affection qui unit tous nos cœurs, et méritent de notre part une gratitude toute particulière. Enfin merci, mes très chers confrères de cette maison, auxquels je ne sais comment exprimer ma reconnaissance pour toutes les peines que vous vous êtes données dans la célébration de cette fête commune de deux frères qui ne peuvent vous rendre service qu'en priant Dieu pour vous.

Je termine cette allocution peut être trop longue, en vous faisant mes adieux, dans la persuasion où je suis que c'est pour la dernière fois que j'ai le plaisir et l'honneur de vous entretenir dans une semblable réunion de famille. Car la vie a son terme que l'homme ne peut ni ne doit désirer franchir.

Adieu, Mgr., adieu chers et vénérés confrères dans le sacerdoce ; adieu vous tous, mes bons amis, compagnons d'étude, chers élèves anciens et nouveaux, adieu en ce monde passager, mais avec le ferme et consolant espoir de nous revoir plus tard dans un monde meilleur où nous ne nous séparerons plus jamais. Adieu donc, adieu, adieu."

Les paroles du noble vieillard, si simples, si naïves et à la fin si mélancoliques produisirent une impression très sensible sur les auditeurs. Plusieurs parurent vivement émus en entendant ce discours qui ressemblait presque au chant du cygne.

Vint ensuite une fable de La Fontaine : "Les grenouilles qui demandent un Roi" déclamée par un petit élève de Quatrième, E. Poirier, et chantée par l'orphéon.

Puis, sur l'invitation de Mr. le Supérieur, Mgr de Birtha parla à peu près en ces termes :

Messieurs,

L'heure n'est déjà que trop avancée, et je me tairais volontiers si mon cœur ne me disait de parler et si je n'étais prié de clore la séance par un remerciement officiel.....Je suis certain d'être l'interprête de tous ceux qui composent cette assemblée en exprimant à Mr. le Supérieur de cette maison combien nous sommes reconnaissants du bon accueil et des attentions dont nous avons été l'objet.

Je ne puis non plus m'éloigner sans offrir mes respects e mes souhaits aux deux vénérables prêtres qui sont l'occasion de cette fête.....Mr. J. Aubry a dit qu'il se contentait d'un jour de bonheur ; je le trouve bien modéré dans ses désirs, mais je suppose qu'il ne donne pas à ce mot *jour* la signification ordinaire, car vous savez, Messieurs, que ce mot a un sens très élastique, et qu'il peut signifier quelquefois une longue suite d'années. Sans doute Mr. Aubry l'entend dans le sens que lui donnent les savants quand ils parlent des jours de la création. Je souhaite donc à ces vénérables prêtres un de ces jours dont les heures sont des années. Il pourrait bien alors leur arriver de tomber dans l'*amplius*, car on sait ce que l'Ecriture dit de la vieillesse. Vous me permettrez, M. M. de vous citer les paroles du Psalmiste, non pour vous les apprendre, mais pour les rappeler, car je ne prétends rien apprendre à un savant professeur de Théologie. A soixante dix ans, vient le respect ; a quatre vingts, le Psalmiste s'arrête ; tout ce qui se trouve au delà n'est plus que *labor* et *dolor*. Je ne puis faire mentir la Ste Ecriture, et d'un autre côté, je ne veux pas souhaiter à ces Messieurs de tomber dans le travail et la douleur, mais j'espère qu'ils continueront longtemps encore

à nous édifier par leurs vertus, et qu'ils sauront naviguer avec sagesse entre *labor* et *dolor* jusqu'au rivage tranquille, port du vrai bonheur, où *obdormivit in domino.*

Mr. Cherrier prit ensuite la parole : nous regrettons de ne pouvoir donner qu'une faible analyse de son discours.

Monseigneur, Messieurs et Mesdames,

Je sens que vous êtes fatigués de la longueur de la séance quelqu'intéressante qu'elle ait été ; mais l'allusion si directe que M. Aubry a bien voulu me faire, ne me permet pas de garder le silence.....D'ailleurs je dois rendre hommage à une vieille amitié dont je conserve les plus agréables souvenirs : car, les liaisons qui se forment au collége sont les plus pures et les plus solides ; celles, qui se forment plus tard sont fondées souvent sur l'égoïsme et l'ambition, et ne durent guères plus que les circonstances qui les ont fait naître.....Mon vénérable ami était un écolier laborieux et vertueux dont la modestie égalait le mérite.....On remarquait même en lui certains traits de naïveté..... et cela n'est pas un reproche, car la naïveté n'est-elle pas le lot des gens d'esprit, témoin l'immortel La-Fontaine dont nous venons d'entendre quelques fables ? Mon ami faisait aussi des vers, mais comme la règle défendait de les faire en français, il les tournait en latin et avec autant de bonheur que le fabuliste tournait ses vers français.....Ses compositions faisaient présager ce qu'il serait plus tard.

A la fin de nos études, il fallut nous séparer. Mon vénérable ami choisit la carrière du Sacerdoce, la plus digne de l'ambition chrétienne, de cette ambition qui n'a pour objet que le bonheur des hommes, la gloire de l'Eglise et l'honneur de la religion. N'est-ce pas aussi la carrière qui offre le plus d'exemples de sacrifices admirables, de dévouements héroïques ? Pour moi, j'embrassai la carrière du barreau très-différente de la première ; et cependant ces deux carrières diverses, pour ne pas dire opposées, ont quelques traits de ressemblance, et ce qui surprendra mon auditoire, c'est qu'ils me paraissent être à l'avantage du barreau. Le prêtre, ne tenant aucunement aux choses de ce monde en prêche le détache-

ment ; l'homme de loi va plus loin, il le fait pratiquer, j'en appelle à tous ceux qui ont eu des procès. Le prêtre toujours compatissant, toujours dévoué, va dans les hôpitaux consoler les malades, leur prodiguer les soins les plus tendres, et adoucit leurs derniers moments en leur distribuant tous les secours de la religion. Mais à qui ces infortunés sont-ils redevables de ces faveurs ? à l'homme de loi qui les a envoyés mourir à l'hôpital. Je ne pousse pas plus loin ce parallèle de peur qu'il ne tourne pas toujours à l'avantage du barreau.

Depuis notre sortie du collége, j'ai perdu quelque peu de vue mon vénérable ami mais je sais qu'il s'est distingué dans l'enseignement de la Théologie. Il s'est fait aussi une belle réputation comme prédicateur.....Il se faisait surtout remarquer par cette éloquence du missionnaire, plus propre à faire couler les larmes qu'à exciter l'admiration, et c'est celle qui convertit les âmes.....Mais dans les grandes circonstances il savait aussi trouver un style chatié et classique. Je me rappelle une circonstance entr'autres. Les anciens élèves de M. Roque ayant voulu célébrer comme nous le faisons aujourd'hui le cinquantième anniversaire de prêtrise de leur directeurs, s'assemblèrent en grand nombre à Montréal. On désirait un prédicateur éloquent qui rehaussât la fête par l'éclat de sa parole comme l'a fait le prédicateur de ce jour : on s'empare de mon vénérable ami, il n'a que trois ou quatre jours pour se préparer ; il monte en chaire et il nous fait entendre un des plus beaux sermons qui aient été prononcés à Notre-Dame de Montréal.

Mr. Cherrier félicite Mr. J. Aubry d'avoir travaillé dans sa vieillesse à une œuvre qu'on ne saurait trop encourager puisqu'elle sert à recruter le clergé, qui peut, dit-il, avec plus de raison que les utopistes de nos jours, inscrire sur son drapeau "Liberté, Fraternité." !..... La liberté ! les prêtres en sont les plus sûrs appuis en inculquant les principes de la religion dans les cœurs, en prêchant la pratique des vertus chrétiennes ; car un peuple n'est digne de la liberté que ses institutions politiques peuvent lui donner, qu'autant qu'il est moral et vertueux. La Fraternité ! et qui la pratique mieux que le

prêtre qui ne voit que ses frères dans ses semblables, s'associe à leur joie, à leur bonheur, mais encore plus à leurs souffrances, à leurs privations et qui va les partager jusque dans la forêt pour aider et encourager le colon à planter le drapeau de la religion dans les parties les plus reculées du pays, tandis que lui y plante celui de la religion.

M. Cherrier dit ensuite :

C'est la première fois que je visite le Séminaire Ste. Thérèse, mais je le connaissais déjà de réputation. Cette institution a pris place parmi les grandes maisons d'éducation du pays, et je n'en suis pas surpris quand je sais qu'elle a pour supérieur un homme aussi habile que M. Tassé et des directeurs et professeurs aussi dévoués que ses collègues. J'ai l'avantage de connaître particulièrement l'un de ces derniers qui est aujourd'hui M. le Principal de l'Ecole Normale Jacques Cartier et l'excellence de l'enseignement que l'on donne dans le Séminaire de Ste. Thérèse me fait voir que les bonnes traditions que M. le Principal y a laissées ont été religieusement conservées.... Je profite aussi de la circonstance pour féliciter M. Tassé de ce que, au milieu des soins que demande la direction d'une grande maison, il sait trouver encore du temps pour se sacrifier aux intérêts de l'agriculture. Je suis heureux de voir que tout en donnant l'éducation aux enfants, il peut aussi distribuer l'instruction aux parents.....En même temps qu'il fait produire à la jeunesse des fruits de science et de vertu, il fait tomber sur les terres la rosée du ciel.....

M. Cherrier termine en répétant aux Messieurs Aubry les souhaits de Monseigneur, et il est convaincu que Sa Grandeur, dans sa charité épiscopale a étendu ces souhaits à tous ceux qui composent cette assemblée. Grâces lui en seront rendues.

L'Hon. M. Gédéon Ouimet ajouta quelques mots heureux.

Il dit que ce jour était une belle fête pour tous et spécialement pour les vénérables vieillards en l'honneur desquels elle avait été organisée. " En effet, quelle jouissance ce doit être pour un père de voir ainsi tous ses enfants réunis autour de lui et

montrant les heureux fruits de la semence qui fut déposée dans leurs cœurs par ses soins. Il me semble qu'on rajeunit ici et que l'on sent ses forces renaître à la vue de tels exemples.

Je n'ai pas mission de parler ici au nom du gouvernement dont je suis le plus humbles des ministres, mais je puis, comme simple particulier, féliciter M. Joseph Aubry, d'avoir eu pour élève un homme aussi distingué que notre premier lieutenant gouverneur, Sir Narcisse F. Belleau, qui serait venu en personne témoigner sa reconnaissance, si des circonstances incontrolables ne l'avaient empêché."

Puis après avoir rappelé quelques souvenirs de la vie de M. Clément Aubry, son zèle comme missionnaire dans la Gaspésie, ses vertus modestes de Curé, il adressa quelques mots d'éloge au clergé, et confirma les souhaits déjà faits aux vénérables prêtres. " Je veux leur faire mes souhaits, dit-il, avec toute la force, la vigueur, le cœur d'un jeune homme, car je compte être encore malade de cette maladie de la jeunesse dont on a parlé.—N'en guérissez jamais, ajouta M. Cherrier.

Il était près de cinq heures de l'après-midi. L'assemblée se dispersa aux sons de la joyeuse fanfare : Vive la Canadienne !

Il reste à donner les noms des Messieurs du Clergé, qui ont bien voulu honorer cette fête de leur présence. A part Sa Grandeur Mgr. de Birtha et M. le Grand-Vicaire Truteau, administrateur du diocèse de Montréal, étaient présents :

Diocèse de Québec.

MM. T. Hamel, Ptre. du Séminaire de Québec.
A. Légaré, Procureur du Séminaire de Québec.
J. Auclair, Curé de N. D. de Québec.
C. Tanguay, Ptre. A. D. S.

Diocèse des Trois-Rivières.

MM. S. Rheault, Procureur,—Evêché.
M. G. Proulx, Directeur du Séminaire de Nicolet.
F. X. Côté, Procureur " "
N. Caron, du Collége des Trois-Rivières.
Luc Aubry, Curé de St. Léon.
LucDesilets, Curé du Cap de la Magdeleine.
N. Kéroack, Curé de St. Guillaume.

Diocèse de St. Hyacinthe.

MM. E. Crevier, V. G.
P. Larochelle, Evêché de St. Hyacinthe.
K. Ouellet, Directeur du Collége St. Hyacinthe.
J. Nadeau, Séminaire de Ste. Marie du Monnoir.
A. Lemay, Curé de St. Charles.
Isidore Hardy, Curé de St. Mathias.
J. Beauregard, ancien Curé.
A. D. Limoges, Curé de St. Jean-Baptiste.
J. E. Lévesque, Curé de St. Marc.

Diocèse de Montréal.

MM. E. H. Hicks, Chanoine de l'Evêché.
E. Demers, Chapelain de la Cathédrale.
P. C. Dufresne, " "
J. Arraud, Procureur du Sém. St. Sulpice.
Chas. Lenoir, Directeur du Collége de Montréal.
V. Rousselot, Curé de Notre-Dame.
P. Déguire, Grand Seminaire de la Montagne.
A. Barbarin, Séminaire de Montréal.
J. Archambeault " "
M. Préfontaine, " "
Rev. Père Vignon, Recteur du Collége Ste. Marie.
F. Dorval, Supérieur du Collége de l'Assomption.
M. Dozois, Directeur de l'Ecole d'Agriculture.
C. Caisse, Préfet des Etudes, Collége de l'Assomption.
Léon Lévesque, Directeur du Collége de Joliette.
Rev. Père Villandre, Sup. du Collége St. Laurent.
" " J. Gastineau, Assistant-Supérieur.
" " F. Véniard, Curé de St. Laurent.
Jos. Graton, Supérieur du Collége Masson et Curé de Terrebonne.
O. Renaud, Collége Masson.
M. Bousquet, " "
H. Verreau, Principal, Ecole Normale.
Jos. Oct. Godin, Assistant Principal, Ecole Normale.
Fab. Perreault, Chapelain du Couvent de Ste. [Anne. Lachine.
Rév. Père Charpenay, Oblat, Marie Imm. Montréal.
" " A. Fournier, " " " "
M Beaudry, Curé de St. Louis, Montréal.
James Lonergan, Curé d'Hochelaga.
L. Dugas, Vicaire.
G. Huberdeault, Curé de St. Vincent, Montréal.
M. Beaubien, Vicaire.

Mgr. J. T. Vinet, ancien Curé.
G. Chevrefils, Curé de Ste. Anne.
G. Bourgeault, Curé de la Pointe Claire.
N. Piché, Curé de Lachine.
E. Demers, Vicaire à St. Genevieve.
N. Lavallée, Curé de St. Vincent de Paul.
J. Watier, Curé de St. François de Sales.
Jos. Perreault, Curé de Ste. Rose.
P. C. Dubé, Curé de St. Martin.
J. B. Lemonde, Curé de Ste. Dorothée.
N. Perreault, Curé de l'Ile Bizard.
B. Ricard, ancien Curé.
J. F. Gagnon, Curé de Berthier.
Jos. Belair, Curé de St. Gabriel.
Jos. St. Aubin, Curé de St. Norbert.
C. Loranger, Curé de Lanoraie.
A. Dupuis, Curé de Ste. Elizabeth.
T. Provost, Curé de St. Henri.
P. Bédard, Curé de l'Epiphanie.
L. Huot, Curé de St. Paul l Ermite.
J. B. Langlois, Curé de St. Hubert.
Jules Piché, assistant Curé, Terrebonne.
C. Champoux, Curé de Ste Anne des Plaines.
F. S. Prud'homme, Curé de Ste. Sophie.
M. Leblanc, Curé de Ste. Agathe des Monts.
A. Dequoy, Curé de Ste. Adèle.
A. Labelle, Curé de St. Jérome.
U. Thibodeault, Vicaire.
M. Jasmin, Curé de St. Janvier.
Jos. S. Théberge, Curé de St. Augustin.
L. Jos. Guyon, Curé de St. Eustache.
M. Tassé, Curé de St. Benoit.
C. Aubry, ancien Curé
Jos. Brissette, Curé de Ste Scholastique.
F. Kavanagh, Prêtre.
E. Desmarais, Curé de St. Placide.
G. Plamondon, Vicaire, Sault au Récollet.
M. Ménard, Vicaire.
J. B. Cousineau, Curé de St. Louis de Gonzague
T. Pepin, Curé de St. Antoine Abbé.
J. B. A. Cousineau, Vicaire à St. Isidore.
Z. Birtz, Desservant, Laprairie.
J. O. Allaire, Prêtre.
C. E. Morrisson, Curé de St. Cyprien.
F. Aubry, Curé de St. Jean Dorchester.
A. Tassé, Curé de St. Bernard de Lacolle.

A. Séguin, Vicaire à Verchères.
M. Auclair, Vicaire à St. Jean Chrysostôme
A. Thibeault, Curé de Chambly.
G. Thibeault, Curé de Longueuil.
Jos. Aubin, Vicaire à Longueuil.
M. Dubuc, Vicaire à Boucherville.
Z. Lorrain, Missionnaire à Redford, Etats-Unis.
H. Carrière, Curé de Champlain Etats-Unis.
S. Tassé, Supérieur du Séminaire de Ste. Thérèse.
L. A. Charlebois, curé "
Ant. Nantel, Préfet des études "
Jos. O. Routhier, Directeur. "
F. X. Sauriol, Professeur. "
Jos. A. Thérien, " "
Et. Ethier, " "
Alf. Sauvé. " "
H. Lecours, Assist.-Procureur. "
J. B. Proulx, Professeur. "

HOMMAGE.

I.

Le Créateur puissant que l'univers adore,
Et dont l'œuvre immortelle annonce la grandeur,
Celui dont le saint nom, du couchant à l'aurore,
Illumine des cieux la sombre profondeur ;

Dieu, dont le pur esprit a créé la matière,
Voulant dans sa pensée unir la terre au ciel,
A placé l'être humain comme intermédiaire,
Et su joindre à son âme un corps matériel :

Ainsi pour rapprocher le serviteur du maître,
Pour *rediviniser* l'homme une fois déchu,
Le Sauveur Jésus Christ institua le prêtre,
Auquel son ministère adorable est échu !

C'est lui qui doit refaire une chaine pieuse,
Entre l'homme pécheur et son maître offensé ;
C'est lui qui doit former l'échelle merveilleuse,
Qui du monde pervers monte au ciel courroucé !

C'est le saint ouvrier dont le rôle sublime
Poursuit jusqu'à la fin l'œuvre de l'Eternel ;
C'est lui qui doit combler cet insondable abîme
Creusé par Lucifer entre l'homme et le ciel !

C'est l'oracle sacré dont la sage parole
Dissipe les erreurs dans nos esprits trompés ;
C'est la main qui bénit, c'est la voix qui console
Nos cœurs endoloris et de larmes trempés.

C'est lui qui met un frein à ces instincts funestes,
Qui s'éveillent sans cesse au fond du cœur humain ;
C'est lui qui, se faisant l'écho des voix célestes
A travers les écueils nous montre le chemin.

C'est lui qui sur nos fronts au matin de la vie
Imprime de la Foi le signe vénéré ;
C'est lui qui fait descendre en notre âme ravie
Au sacré tribunal le pardon imploré

C'est lui qui fait briller au millieu de nos fanges
Un rayon lumineux de l'amour éternel,
Et nous fait une place à la table des anges
Où le Sauveur nous donne un baiser fraternel.

Et puis.....lorsque la mort vient heurter notre porte,
Lorsque de notre vie a lui le dernier jour,
C'est lui qui vient briser d'une main douce et forte
La chaine qui nous lie au terrestre séjour !

II.

Tel est pour nous le prêtre ; et tels sont les modèles
Qu'en ce jour de bonheur nous avons sous les yeux ;
Tels ont toujours été ces apôtres fidèles
Auxquels nous adressons notre hommage et nos vœux.
Tous deux marqués au front du divin caractère
Ils ont choisi leur place à l'ombre des autels ;
Ensemble ils ont franchi le seuil du sanctuaire ;
Ensemble ils ont vécu du pain des Immortels.
Ils ont su triompher de l'humaine faiblesse,
Et forts de leur amour ils ont abandonné
Ces honneurs, ces plaisirs, ces fleurs de la jeunesse
Et tout ce faux bonheur d'un monde fasciné.
Dans leurs âmes sans tache, ainsi que dans une urne,
La vertu conserva son parfum précieux,
Et comme un feu sacré d'une lampe nocturne.
L'amour brûla toujours dans leurs cœurs généreux.
Pendant un demi-siècle ils ont prêché la gloire
Du Père dont ils sont les fils toujours soumis ;
Pendant un demi-siècle ils ont dit sa victoire
Sur le monde et l'enfer, ses deux grands ennemis
Rien n'a jamais lassé leur zèle infatigable,
Et Dieu seul sait combien ils ont séché de pleurs
Dans ce monde déchu que le malheur accable !
Ils savaient le remède aux humaines douleurs,
Et sur l'âme souffrante Ils répandaient le baume
Que la prière apporte à nos cœurs désolés !
Ils savaient le chemin du céleste royaume
Et leurs mains le montraient sans cesse aux exilés !
Ils voyaient les erreurs de ce siècle en démence,
Sa doctrine perverse et ses illusions,
Et sur tous les sentiers ils jetaient la semence
Des principes sacrés sans lesquels nous mourrons !

Soulager l'infortune, instruire l'ignorance,
Lutter contre l'enfer en bons soldats du Christ,
Dans l'âme du pécheur ranimer l'espérance
Et jeter la lumière au fond de son esprit ;
Tantôt se revêtant de l'armure terrible
Et lançant l'anathème aux suppots de l'erreur,
Tantôt se dépouillant de ce glaive invincible
Et prenant la houlette et la voix du Pasteur
Qui ramène au bercail les brebis égarées :
Voila quel fut leur rôle et leur noble labeur !
Et voila maintenant qu'aprés cinquante années
Ils ont renouvelé les noces de l'Agneau,
Fiers de jurer encor l'alliance mystique
Qui les unit au Christ sous le même drapeau !
Plaise au ciel que témoin de leur vie angélique
Dieu les conserve encor longtemps auprès de nous,
Afin que raffermis par ces vivants modèles,
Nous trouvions moins pesant à nos âmes rebelles
Le saint joug du Seigneur qui pour eux est si doux !

A. B. Routhier.

Adresse du Clergé de Rimouski, présentée à Mr. Joseph Aubry à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa prêtrise.

A MESSIRE JOSEPH AUBRY, DOCTEUR EN THÉOLOGIE, PRÊTRE DU SÉMINAIRE DE STE. THÉRÈSE.

Nous, Soussignés, Prêtres du Diocèse de St. Germain de Rimouski, qui avons eu l'avantage d'étudier la théologie au Grand Séminaire de Québec, sous votre sage direction, profitons de l'occasion du cinquantième anniversaire de votre prêtrise, pour nous réunir en esprit autour de vous. Ne pouvant nous transporter, en personne, pour vous exprimer les sentiments de gratitude que méritent les éminents services que vous nous avez rendus, nous ne saurions omettre de le faire par écrit.

Ce nouveau diocèse ne renferme pas encore un nombreux clergé : mais le plus grand nombre de ses membres se glorifient d'avoir été vos élèves. Ils tiennent beaucoup à ce titre veuillez le croire, et s'ils ne peuvent environner l'autel où vous célèbrerez la Sainte Messe, le 16 de Février, ils offriront en ce jour, le St. Sacrifice en union avec vous.

Votre bonheur, en ce jour, où vous renouvellerez pour ainsi dire, votre consécration à l'Eglise de Dieu, sera d'autant plus vif, nous le comprenons, que vous le partagerez avec un frère bien-aimé, entré à la même époque que vous dans la milice sacrée.

Permettez-nous de vous exprimer de nouveau, combien nous avons été sensibles à la charité dont vous nous avez donné des preuves en venant, l'an dernier, nous redire, pendant les exercices de la retraite pastorale, les sages avis que vous nous avez donnés comme notre directeur au Grand Séminaire.

Puissiez-vous vivre encore de longues années, dans l'exercice de votre ministère, que Dieu se plait à bénir, et contribuer à l'honneur d'une maison dont le pays se glorifie à si juste titre.

St. Germain de Rimouski, 12 Février 1870.

EDMOND LANGEVIN, Vic. Gen., Administrateur.

(*Suivent les autres signatures.*)

RÉPONSE DE Mr. J. AUBRY.

Monsieur l'Administrateur,

Je suis sensible, on ne peut plus, aux sentiments que vous m'exprimez dans cette adresse qui m'est présentée au nom du Clergé de St. Germain de Rimouski. Si vous aviez quelque dette de reconnaissance à payer au prédicateur de la retraite pastorale en 1868, il me semble que les faibles services que j'ai pu vous rendre alors, ont été rétribués amplement dans le temps et au delà de mes mérites. J'avoue que je ne puis vous exprimer mon étonnement et mon admiration, en me rappelant le voyage si long et si pénible que vous avez entrepris pour venir assister à ma cinquantaine sacerdotale. Si le succès n'a pas couronné vos efforts héroïques, je ne vous en suis pas moins redevable. Veuillez donc accepter l'expression de ma gratitude la plus sincère, et en faire part à mes anciens élèves de votre diocèse, spécialement aux signataires de la présente adresse. Je désire qu'ils regardent comme adressés à eux-mêmes, quoiqu'éloignés et absents, les paroles que j'ai adressées à tous les élèves présents au jour de mes noces d'or. J'ai déjà offert à Dieu mes vœux les plus ardents, et je continuerai de le prier, afin qu'il lui plaise de faire prospérer votre nouveau diocèse si plein d'espérances et que mes anciens élèves en soient toujours les dignes et utiles ouvriers, la gloire et le soutien de la religion dans cette vaste et extrême partie du Canada.

Adresse des élèves du Séminaire de Ste. Thérèse au Révérend Monsieur Jos. Aubry, à l'occasion du 50e anniversaire de son sacerdoce.

Monsieur,

Avant que vos amis, vos anciens confrères ou élèves se réunissent autour de vous, qu'il nous soit permis, à nous, enfants de la famille, de vous présenter nos hommages et nos respects..... C'est là pour nous un devoir doux et sacré à la fois. Nous éprouvons le besoin de vous dire tout haut combien

cette fête nous est chère, et comment ne le serait elle pas ?.... elle est la fête d'un Père. C'est à nous, c'est à vos enfants de Ste. Thérèse que vous avez donné la dernière partie d'une vie toute dévouée à la jeunesse. Aussi, aimons-nous à nous rappeler en ce moment les quatorze années de votre séjour béni dans cette institution. Soins, avis paternels, conseils prudents, vigilance infatiguable, toutes les tendresses d'un père en un mot, vous nous les avez prodiguées.

C'est à vous qu'un grand nombre de nos anciens confrères doivent d'avoir trouvé la voie qui est destinée à les conduire au bonheur en cette vie et en l'autre.

Mais ce n'était pas assez pour votre ardente charité. Il vous faisait peine de savoir que tant de jeunes gens, manquant des biens de la fortune, mais riches des dons de l'esprit et du cœur, ne pouvaient recevoir le bienfait d'une éducation religieuse ; vous avez voulu vous intéresser à leur sort et ce n'est pas sans attendrissement que nous pensons à cette œuvre, objet des sollicitudes et des travaux de votre vieillesse.

Nous ne pouvons, en ce moment, vous témoigner notre reconnaissance que par des paroles ; mais veuillez croire qu'elles ne sont pas seulement un vain bruit : elles sont l'expression de cœurs qui ne pourront jamais perdre le souvenir de vos bienfaits.

Cette fête, comme les plus belles choses, il est vrai, ne durera qu'un jour, mais votre nom, Monsieur, sera toujours béni et vénéré dans cette maison : il sera entouré pour nous d'un auréole de gloire que le temps ne saura jamais détruire. Ceux qui viendront après nous, aprendront, à notre exemple, à prononcer avec respect et amour le nom de celui qui fut toujours le père de la jeunesse, et qui aura voulu lui laisser au delà de la tombe, un monument de son amour, monument destiné à continuer son œuvre en même temps qu'il perpétuera sa mémoire.

TOUS LES ÉLÈVES DU SÉMINAIRE.

Adresse des paroissiens de St. Joseph de la Rivière des Prairies à leur ancien curé, Messire Clément Aubry, Ptre., à l'occasion du 50me anniversaire de son sacerdoce.

Ancien et Vénéré Pasteur,

Depuis quelques mois une voix s'est agréablement fait entendre à nos oreilles, et a pénétré avec encore plus de bonheur jusqu'au fonds de nos cœurs. Cette douce voix annonçait aux habitants de St. Joseph de la Rivière des Prairies, dont nous sommes les heureux interprètes, que vous, leur ancien et bien vénéré Pasteur, deviez renouveler, à pareil jour, le 50me anniversaire de votre glorieux Sacerdoce.

C'est un bien beau jour dans votre carrière cléricale ; et c'est pour nous une bien belle occasion de vous renouveler nos sentiments de respect et de gratitude pour les soins charitables et paternels que vous nous avez prodigués pendant 14 ans que nous avons eu l'avantage de vivre sons votre houlette pastorale. Hélas ! faut-il qu'un regret vienne ici amoindrir la joie d'une si belle fête ! C'est celui de n'avoir pas toujours profité de vos instructions du haut de la chaire, de vos avis au sacré tribunal, de vos conseils dans nos autres rapports avec vous. Du moins, pouvons-nous vous assurer que vos paroles, toujours appréciées, si elles n'ont pas toujours été mises en pratique, ne sont pas tombées dans des cœurs tout-à-fait stériles ; et si elles n'ont pas produit leur effet instantanément, soyez persuadé que nous n'en avons jamais perdu le souvenir.

Vous avez fourni une belle carrière, vous avez noblement rempli votre tâche, vous vous êtes dignement acquitté de tous vos devoirs. A nous maintenant de nous acquitter du nôtre en nous conforment aux vœux ardents d'un père bien-aimé qui n'a jamais voulu que notre bien.

Il est bien permis à des enfants de partager la joie de leurs parents. Aussi partageons-nous, ancien et bien-aimé pasteur, la joie que vous devez éprouver, en voyant à vos cotés un autre vétéran du sanctuaire, Monsieur Joseph Aubry, votre

frère chéri, renouveler avec vous le 50me anniversaire de son sacerdoce ; en voyant encore votre troisième frère, prêtre comme vous, et témoin avec nous d'une fête si consolante pour tous. Famille trois fois bénie, dans laquelle Dieu s'est choisi trois ministres pour ses autels ! Puissiez-vous tous trois vivre longtemps encore pour notre bonheur à tous, et plus en particulier pour le bonheur de ceux qui ont l'immense avantage de vous posséder au millieu d'eux.

(*Suivent* 211 *signatures.*)

FIN.

NOTICE

SUR

L'ŒUVRE DES DOUZE APOTRES.

Cette œuvre, établie depuis 1860, est approuvée par Mgr l'Evêque de Montréal, recommandée par Mgr. l'Archévêque de Québec, et louée spécialement par S. S. Pie IX, comme " œuvre excellente, pieuse et salutaire."

1o. Son but.—C'est de favoriser les vocations ecclésiastiques en venant aux secours des pauvres étudiants. Hélas! dans nos campagnes si pleines de foi, que de jeunes gens distingués par leur talents et leurs vertus, sont en grand danger de perdre leur vocation faute de moyens pécuniaires, pour commencer ou achever leurs études!

2o. Sa nature.—L'OEuvre est érigée en Société: on peut y appartenir de deux manières, comme *simple membre*, en donnant $1.00 en une seule fois, ou $0.25 par année pendant cinq ans; ou bien à titre de Bienfaiteur et de Fondateur, en donnant une somme plus considérable. Toutes les recettes de l'OEuvre sont réunies en capital pour former des bourses en faveur des étudiants pauvres.

3o. Ses avantages.—Tous les membres de l'OEuvre ont part durant leur vie et après leur mort, à douze Messes basses et à deux Grand'Messes, (l'une pour les vivants, l'autre pour les défunts) fondées à perpétuité au Séminaire de Ste. Thérèse.

N. B. Tout ce qui est offert pour l'OEuvre peut être remis à MM. les Curés qui veulent bien se charger de le transmettre au Séminaire de Ste. Thérèse.